

**APPARITRICE OU APPARITEUR
Service de l'audiovisuel**

LIEU DE TRAVAIL :	pavillon des Humanités
HORAIRE DE TRAVAIL :	de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h*
NOMBRE MINIMAL D'HEURES DE TRAVAIL :	1 120 heures travaillées par année
SUPÉRIEURE IMMÉDIATE :	madame Josée Leblanc
ÉCHELLE DE TRAITEMENT :	17,47 \$ à 19,18 \$ l'heure
PRÉDÉCESSEUR :	monsieur Benoit Fréchette

* Ce poste est visé par l'annexe « E » de la convention collective du personnel de soutien. Il comporte deux périodes d'emploi, dont une à chaque session. L'horaire est fixé en début de session. Pour la session Automne 2018, l'horaire sera du 15 octobre au 21 décembre.

Formation et expérience

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences

- Bonne connaissance du matériel audiovisuel et informatique tel que : caméra vidéo numérique, appareil photo numérique, portable, etc.;
- Bonne connaissance de l'utilisation des accessoires et du matériel audiovisuel et informatique;
- Connaissance de base des logiciels de montage et de traitement de l'image;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Réussir les tests de connaissances exigés par le Collège, le cas échéant, sur les exigences mentionnées ci-haut.

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature au soussigné par courriel à ress.humaines@cegeptr.qc.ca au plus **tard le 28 septembre 2018 à 16 h** en inscrivant dans l'objet : **2018-25 Appariteur.**



Cégep de Trois-Rivières,
le 17 septembre 2018

Raymond Marcotte, gestionnaire administratif
Direction des ressources humaines

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et la communauté étudiante, en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation d'expériences et d'activités relatives aux matières enseignées, aux activités socioculturelles ou sportives et aux productions audiovisuelles.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne titulaire de ce poste :

- tient l'inventaire du matériel, prépare les bons de commande et, sur réception du matériel, s'assure qu'il est conforme aux spécifications demandées;
- effectue les opérations relatives au prêt du matériel audiovisuel et informatique, des appareils et des outils, en fait la récupération et en explique le fonctionnement aux usagères ou usagers;
- accomplit des travaux d'étiquetage, d'identification et de classification, de même que des travaux de vérification, d'entretien, de réparation et d'ajustement simple du matériel;
- rapporte toute défectuosité dépassant sa compétence;
- monte, démonte et range les appareils et instruments de laboratoire et met à la disposition des usagères ou usagers tout le matériel exigé pour les séances de laboratoire, pour les autres activités d'enseignement ou pour les activités socioculturelles ou sportives;
- peut accomplir des opérations de branchement nécessaire à l'utilisation d'appareils audiovisuels et informatiques;
- reçoit les demandes de service et en assure le suivi;
- peut assurer un soutien aux techniciens en audiovisuel en procédant à l'ouverture de salles et d'équipements, aux copies audio-vidéo, au soutien aux étudiants, et autres;
- peut être appelée à percevoir des droits d'entrée ou de location;
- utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser;
- accomplit toute autre tâche connexe.